



Antony à vélo est une antenne de  
l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le  
développement des déplacements  
quotidiens à vélo dans la ville d'Antony  
et les communes avoisinantes.



## Municipales 2020 :

### Nos 26 propositions pour faire d'Antony une ville 100 % cyclable !

- |   |   |
|---|---|
| 1 - Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat | 2 |
| 2 - Développer un réseau cyclable cohérent                                      | 3 |
| 3 - Construire une ville agréable à vivre pour tous                             | 4 |
| 4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo             | 5 |
| 5 - Promouvoir une culture vélo à Antony  | 7 |
| Annexe : Pacte pour le vélo à Antony  | 8 |

#### Le vélo : une demande forte des habitants !

Que ce soit pour se déplacer, aller au travail, à la gare le matin, faire ses courses en centre-ville ou se promener le week-end avec ses enfants, pouvoir faire du vélo en sécurité est une demande forte des habitants de notre commune. Cela se voit : le nombre de vélos en stationnement, notamment au centre-ville, est en augmentation constante.

Le nombre de répondants au premier Baromètre des villes cyclables, grande enquête menée en 2017 par la Fédération des usagers de la bicyclette, est lui aussi révélateur : 333 personnes ont répondu, soit un bon score pour cette ville de 60 000 habitants. Globalement la ville recueille une note moyenne (3,03/6)<sup>1</sup> avec comme points forts les doubles sens cyclables, la sécurité dans les rues résidentielles (grâce aux zones 30). S'y ajoutent maintenant les céder-le-passage aux feux généralisés.

Mais les cyclistes mettent en cause le manque de sécurité des grands axes, d'itinéraires rapides et directs, et plus généralement la sécurité pour les enfants et les personnes âgées, ainsi que le manque de contrôle du stationnement des véhicules sur les aménagements cyclables. Les points noirs les plus saillants concernent la RD920 (64 % des réponses : pas d'aménagement au centre, aménagement non satisfaisant sur le reste de l'axe) et les rues du centre-ville (39 % des réponses). La RD920 est un axe incontournable pour circuler dans Antony et pour se déplacer en nombre rapidement sur de longues distances.

Les demandes à Antony, outre la résolution des points noirs, portent sur un réseau cyclable complet et sans coupures et des itinéraires directs et rapides en liaison avec ceux d'Île de France, ainsi que des stationnements sécurisés pour les vélos (longue et courte durée).

Nous vous proposons ici cinq leviers sur lesquels vous pouvez agir pour rendre votre commune cyclable et accueillante pour les piétons et les cyclistes et répondre à cette demande des habitants.

<sup>1</sup> Baromètre des villes cyclables : comment se situe Antony ? : <http://antonyavelo.canalblog.com/archives/2018/05/06/36381984.html>



Antony à vélo est une antenne de l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le développement des déplacements quotidiens à vélo dans la ville d'Antony et les communes avoisinantes.



## 1 - Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat

Adopter un plan vélo ambitieux, financé, et concerté dès le début du mandat est le fondement d'une politique cyclable cohérente et d'un affichage politique fort pour l'ensemble du mandat. L'objectif d'un plan vélo est de définir :

- un réseau cyclable communal
- et les mesures de soutien au développement des déplacements à vélo (stationnement, services aux cyclistes, etc...)

et d'y associer des moyens dédiés.

Un plan vélo doit viser en priorité la mise en place d'un réseau cyclable local, qui permet de rallier les différents pôles d'attractivité et de transport de la commune de manière rapide, sécurisée et confortable. Ce réseau doit être cohérent et sans interruptions. Par ailleurs un plan vélo local est la condition pour bénéficier de financements de la Région. Afin de répondre aux attentes des habitants, il est important de concerter ce plan vélo pour prendre en compte l'ensemble des usages.

- **Proposition n°1 : Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat, qui inclut un réseau cyclable communal.**

Exemple : la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines est dotée d'un schéma directeur cyclable depuis 2009. "Son utilisation ne concerne pas que les loisirs. Ce plan se veut utilitaire. C'est pour cette raison que des pictogrammes des principaux équipements (collèges, gymnases, mairies...) y figurent", précise Yann Maublanc, de la direction transports et déplacements.

Exemple : grâce à un premier plan vélo adopté en 2009, puis un deuxième en 2016, la ville de Sceaux (92) a été classée première au baromètre des villes cyclables de la FUB ! « Ce plan vise à renforcer la mixité d'usage des espaces publics et à dynamiser la pratique cycliste à Sceaux, explique Patrice Pattée, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à la mobilité. Il se traduit par un programme annuel de travaux et d'actions pour poursuivre l'amélioration du confort des cyclistes à Sceaux. »

Afin de répondre aux attentes des habitants et des cyclistes, il est essentiel de dialoguer régulièrement, et surtout en amont des projets, avec les représentants des cyclistes. Cette concertation permettra de mieux adapter les projets aux besoins des habitants et des cyclistes et s'assurer de la cohérence des choix techniques au regard des pratiques.



Antony à vélo est une antenne de l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le développement des déplacements quotidiens à vélo dans la ville d'Antony et les communes avoisinantes.



- **Proposition n°2 : Mettre en place un comité vélo régulier. Organiser une réunion de terrain** associant des cyclistes et les services techniques au moment de dessiner chaque aménagement prévu

## 2 - Développer un réseau cyclable cohérent

Lorsque la circulation automobile est dense et rapide (50 km/h), les cyclistes ont besoin de se sentir en sécurité. C'est la condition pour permettre au plus grand nombre et non à une petite minorité de faire du vélo son moyen de déplacement. Un carrefour, un pont sans aménagement cyclable peut suffire à dissuader les habitants d'utiliser le vélo comme mode de déplacement. Une succession d'aménagements déconnectés les uns des autres restera souvent inutilisée à l'image d'une route qui serait constamment interrompue par des passages non carrossables. La continuité du réseau est un critère de sécurité majeur et la condition pour permettre le développement du vélo.

- **Proposition n°3 : Réaliser de vraies pistes cyclables** (larges, continues et séparées physiquement des piétons et des voitures)
  - **sur la RD920 au centre d'Antony**, en utilisant les voies de stationnement dans la zone la plus étroite et/ou une voie de circulation dans les segments plus larges comme au sud de la Croix de Berny.
  - **sur la RD986** à l'ouest mais aussi à l'est de la Croix de Berny
  - **sur les autres voies à circulation importante** comme les rues Adolphe Pajeaud, Armand Guillebaud, en travaillant sur la réduction de la largeur des différentes voies de circulation et en utilisant les voies de stationnement.
- **Proposition n°4 : Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier les pôles d'attractivité et y accéder** : gares, lycées et collèges, commerces, équipements municipaux et sportifs
- **Proposition n°5 : créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines**
- **Proposition n°6 : participer à un plan de déplacement cycliste portant sur toute la région** pour permettre le déplacement inter-communal (autoroute cycliste,...)

En particulier promouvoir un tel plan au sein du PCAET du Territoire Vallée Sud Grand Paris



Antony à vélo est une antenne de l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le développement des déplacements quotidiens à vélo dans la ville d'Antony et les communes avoisinantes.



### 3 - Construire une ville agréable à vivre pour tous

Les habitants d'Antony souffrent aujourd'hui des nuisances de la circulation automobile : bruit, pollution<sup>2</sup>, congestion, insécurité routière... Ce trafic - largement constitué de véhicules en transit ne faisant que traverser notre ville - contribue à dégrader fortement la qualité de vie des habitants. Favoriser le vélo c'est aussi construire une ville où les nouvelles générations ne sont pas condamnées à être asthmatiques, où les parents n'ont pas peur de laisser leur enfant jouer seul dans la rue, où les habitants les plus fragiles sont davantage en sécurité et où le commerce de proximité se développe à nouveau.

#### ➤ Une ville pour ses habitants et non pour le trafic automobile

Les quartiers résidentiels souffrent aujourd'hui des nuisances liées au trafic de transit. Le développement des applications GPS comme Waze a transformé des rues calmes en itinéraire malin pour automobilistes pressés. Rediriger ce trafic de transit vers les grands axes est aujourd'hui la condition pour un calme retrouvé pour les quartiers résidentiels et pour la pratique du vélo dans ces quartiers apaisés.

Réduire la place des voitures et des deux-roues motorisés permet à moyen terme de fluidifier la circulation, de réduire les embouteillages et donc les nuisances qu'ils produisent en limitant l'usage de la voiture aux déplacements et aux personnes pour lesquelles la voiture est nécessaire (personnes handicapées ou ayant des difficultés à marcher, déplacement de marchandises lourdes...)

- **Proposition n°7 : transformer le centre-ville en « zone de rencontre ».**<sup>3 4</sup>

Ceci concerne la zone comprise entre la rue de l'Abbaye et la RD920 autour de la rue Mounié : priorité aux piétons ; stationnement limité aux livraisons, handicapés et urgences, circulation motorisée sur une file, vitesse limitée à 20 km/h ; pas de démarcation entre la voie et le trottoir, stationnement limité aux livraisons, handicapés et urgences; cet aménagement favorisera par ailleurs les échanges et le commerce

- **Proposition n°8 : rendre effective la limitation de vitesse, en particulier dans les zones 30 et 20** (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs, contrôles). Mettre en place les doubles sens cyclables dans les rues à 30 km/h où ils sont encore absents, en réalisant les adaptations nécessaires.
- **Proposition n°9 : mettre fin au stationnement et à l'arrêt sur les aménagements cyclables** (campagne de communication, verbalisation)
- **Proposition n°10 : Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit** dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes (exemple de l'avenue du Parc de Sceaux)

<sup>2</sup> Voir nos articles sur la pollution à Antony, qui est élevée y compris près des écoles : La qualité de l'air à Antony, qui faire pour l'améliorer ? <http://antonyavelo.canalblog.com/archives/2018/10/07/36763519.html>

<sup>3</sup> <https://www.fub.fr/velo-ville/amenagements/amenagements-types/zone-rencontre>

<sup>4</sup> <http://antonyavelo.canalblog.com/archives/2019/09/19/37647596.html>



Antony à vélo est une antenne de  
l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le  
développement des déplacements  
quotidiens à vélo dans la ville d'Antony  
et les communes avoisinantes.



- **Proposition n°11 : Créer des zones à très faible circulation** (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels (par exemple : rue de la Cité Moderne) ou devant les écoles (par exemple Ecole André Chénier). Pas de pseudo « zones de rencontres » en fait dédiées au stationnement sauvage
- **Proposition n°12 : inciter les habitants à stationner leurs véhicules dans leur garage** plutôt que dans la rue afin de libérer ces emplacements pour les piétons et cyclistes

#### ➤ **Encourager les moyens de déplacement alternatifs à la voiture**

Une ville accueillante est une ville où la voiture ne monopolise pas l'espace public, c'est une ville où il est facile et agréable de se déplacer à pied, en roller, en trottinette ou à vélo. Encourager la marche et le vélo, c'est aussi favoriser les petits commerces et l'animation du centre-ville.

- **Proposition n°13 : Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes** (principe de la « Rue scolaire »)
- **Proposition n°14 : Rendre payant et mieux contrôler le stationnement en surface** pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

## 4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### ➤ **Multiplier le stationnement vélo**

Le vol est aujourd'hui l'un des principaux obstacles à la pratique du vélo. Pour y remédier, notre commune doit proposer aux cyclistes du stationnement de qualité. Cette offre doit viser en premier lieu les grands pôles d'activité et de transport. Cela favorise l'intermodalité entre le vélo et les transports en commun, mais aussi l'attractivité de ces pôles où se concentrent habitants et activités économiques. Associer vélo et commerces de proximité, notamment en centre-ville, est une bonne idée pour l'économie locale ! Les cyclistes sont des clients plus réguliers, et finalement dépensent plus que les automobilistes. Le stationnement aux abords de ces commerces permet de favoriser cette dynamique.

- **Proposition n°15 : Offrir du stationnement vélo sécurisé** : véligo à la gare d'Antony et de la Croix de Berny ; **vélobox fermés** dans l'espace public pour les gares, les pôles d'activité, le stationnement résidentiel
- **Proposition n°16 : Planter des arceaux vélos dans toute la commune** pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.
- **Proposition n°17 : Créer des locaux pour vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.**



Antony à vélo est une antenne de l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le développement des déplacements quotidiens à vélo dans la ville d'Antony et les communes avoisinantes.



### ➤ Soutenir l'achat de vélos

Même si acheter et entretenir un vélo se révèle bien moins cher qu'une voiture, le prix d'un vélo peut être dissuasif pour certaines familles avec des revenus modestes. Soutenir l'achat de vélo grâce à des aides spécifiques est une mesure simple et efficace que la commune peut mettre en place. Ce soutien peut prendre la forme d'une aide à l'achat (potentiellement sous conditions de ressources) comme c'est le cas aujourd'hui pour le vélo à assistance électrique (VAE) dans de nombreuses communes.

- **Proposition n°18 : Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur).**
- **Proposition n°19 : favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée et proposer des aides à la location (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).**

Exemple : La ville de Suresnes a mis en place une aide à l'achat de vélo à assistance électrique et en 2016, 66 personnes ont bénéficié de cette aide.

### ➤ Soutenir les services vélo comme les vélo-écoles et les ateliers

Favoriser le vélo c'est aussi permettre le développement de biens et services qui y sont liés, et surtout des entreprises qui les assurent (réparation, vente, conseils, location...). Augmenter les déplacements à vélo c'est créer des emplois non délocalisables, et dynamiser l'économie locale.

- **Proposition n°20 : Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations<sup>5</sup>. Soutenir les commerces de proximité concernant le vélo**

### ➤ Apprentissage systématique du vélo à l'école primaire

Le manque d'activité physique chez les jeunes (et moins jeunes) est un problème majeur, puisque 17% des enfants sont en surpoids. Favoriser le vélo, et notamment son apprentissage à l'école et dans les centres de loisirs, permet d'encourager une pratique physique régulière et participe à l'épanouissement et à l'autonomisation des jeunes. Le gouvernement a décidé dans son plan vélo de généraliser le « savoir rouler » à l'école : tout enfant entrant en 6<sup>e</sup> doit être capable de rouler à vélo. Antony doit accompagner cette mesure !

- **Proposition n°21 : Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.**
- **Proposition n°22 : Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo.**

<sup>5</sup> En particulier à la vélo-école d'Antony, voir <http://antonyavelo.canalblog.com/>



Antony à vélo est une antenne de l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le développement des déplacements quotidiens à vélo dans la ville d'Antony et les communes avoisinantes.



- **Proposition n°23 : Soutenir l'apprentissage de la circulation à vélo en mettant à disposition des éducateurs scolaires.** Ceux-ci assurent déjà 20 % du temps scolaire : le choix des activités qui en bénéficient doit intégrer la pratique du vélo, aussi éducative et bénéfique qu'un sport

Exemple : la ville de Meudon, pionnière en la matière a mis en place un circuit d'apprentissage vélo. Accessible sans conditions et gratuitement en journée, il permet à tous et toutes, dès 2 ans, de s'initier à la maniabilité sans voitures !

## 5 - Promouvoir la culture vélo

### ➤ développer la communication et la promotion des déplacements à vélo

Jusqu'ici à Antony, la communication municipale sur le vélo était limitée, tendant principalement à donner des conseils de prudence et de respect des règles aux cyclistes (ce qui est pertinent, mais doit être complété par des conseils du même type aux autres usagers, notamment automobilistes), et portant très peu sur les avantages à circuler à vélo dans Antony (pour les personnes et pour la collectivité). Une approche beaucoup plus ambitieuse est nécessaire.

- **Proposition n°24 : publier des articles réguliers pour promouvoir le vélo comme moyen de déplacement** à Antony, et pour donner des conseils de sécurité à tous les usagers, dans les supports de communication de la ville

### ➤ Le vélo pour les services et les agents municipaux

Enfin, le vélo peut être une source d'économie et de visibilité pour l'action des services municipaux. Les communes peuvent promouvoir la logistique à vélo, en équipant leurs services de vélo-cargo, pour l'entretien des espaces verts ou la livraison de repas par exemple. Un vélo-cargo est bien moins onéreux qu'une camionnette pour de petites livraisons.

- **Proposition n°25** : Équiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Développer le vélo, c'est enfin montrer l'exemple en proposant aux agents municipaux l'indemnité kilométrique vélo (IKV) :

- **Proposition n°26** : Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux.

Exemple : La ville des Mureaux a été la première commune d'Île-de-France à proposer l'IKV pour ses agents dès la rentrée 2018. Depuis, Michel Carrière, maire-adjoint chargé des mobilités, estime « *c'est évident qu'il y a une montée en puissance. Le nombre d'agents qui viennent à la mairie à vélo a sensiblement augmenté* ».



Antony à vélo est une antenne de l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le développement des déplacements quotidiens à vélo dans la ville d'Antony et les communes avoisinantes.



## Annexe : Pacte pour le vélo à Antony

En tant que candidat.e à l'élection municipale à Antony, je m'engage si je suis élu.e à :

Proposition N°		Oui	Non
	<b>1 - Adopter un plan vélo</b>		
1	<b>Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat</b> qui inclut un réseau cyclable communal.		
2	<b>Mettre en place un comité vélo régulier. Organiser une réunion de terrain associant des cyclistes et les services techniques</b> au moment de dessiner chaque aménagement prévu		
	<b>2 - Créer un réseau cyclable</b>		
3	<b>Réaliser de vraies pistes cyclables</b> (larges, continues et séparées physiquement des piétons et des voitures) <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>sur la RD920 au centre d'Antony</b>, en utilisant les voies de stationnement dans la zone la plus étroite et/ou une voie de circulation dans les segments plus larges comme au sud de la Croix de Berny.</li> <li>- <b>sur la RD986</b> à l'ouest mais aussi à l'est de la Croix de Berny</li> <li>- <b>sur les autres voies à circulation importante</b> comme les rues Adolphe Pajeaud, Armand Guillebaud, en travaillant sur la réduction de la largeur des différentes voies de circulation et en utilisant les voies de stationnement.</li> </ul>		
4	<b>Mettre en place des itinéraires cyclables pour relier les pôles d'attractivité et y accéder</b> : gares, lycées et collèges, commerces, équipements municipaux et sportifs		
5	<b>Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines</b>		
6	<b>Participer à un plan de déplacement cycliste portant sur toute</b>		



Antony à vélo est une antenne de l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le développement des déplacements quotidiens à vélo dans la ville d'Antony et les communes avoisinantes.



	la région pour permettre le déplacement inter-communal (autoroute cycliste,..)		
	<b>3 - Construire une ville apaisée pour tous</b>		
7	<p><b>Transformer le centre-ville en « zone de rencontre ».</b></p> <p>Ceci concerne la zone comprise entre la rue de l'Abbaye et la RD920 autour de la rue Mounié : priorité aux piétons ; stationnement limité aux livraisons, handicapés et urgences, circulation motorisée sur une file, vitesse limitée à 20 km/h ; pas de démarcation entre la voie et le trottoir, stationnement limité aux livraisons, handicapés et urgences; cet aménagement favorisera par ailleurs les échanges et le commerce</p>		
8	<p><b>Rendre effective la limitation de vitesse</b>, en particulier dans les zones 30 et 20 (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs, contrôles). Mettre en place les doubles sens cyclables dans les rues à 30 km h où ils sont encore absents, en réalisant les adaptations nécessaires.</p>		
9	<p><b>Mettre fin au stationnement et à l'arrêt sur les aménagements cyclables</b> (campagne de communication, verbalisation).</p>		
10	<p><b>Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit</b> dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes</p>		
11	<p><b>Créer des zones à très faible circulation</b> (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels (par exemple : rue de la Cité Moderne) ou devant les écoles (par exemple Ecole André Chénier). Pas de pseudo « zones de rencontres » en fait dédiées au stationnement sauvage</p>		
12	<p><b>Inciter les habitants à stationner leurs véhicules dans leur garage</b> plutôt que dans la rue afin de libérer ces emplacements pour les piétons et cyclistes</p>		
13	<p><b>Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.</b>(principe de la « Rue</p>		



Antony à vélo est une antenne de l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le développement des déplacements quotidiens à vélo dans la ville d'Antony et les communes avoisinantes.



	scolaire »).		
14	<b>Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés</b> pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.		
	<b>4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo</b>		
15	<b>Offrir du stationnement vélo sécurisé</b> : véligo à la gare d'Antony et de la Croix de Berny ; <b>vélobox fermés</b> dans l'espace public pour les gares, les pôles d'activité, le stationnement résidentiel		
16	<b>Planter des arceaux vélos dans toute la commune</b> pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.		
17	<b>Créer des locaux pour vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.</b>		
18	<b>Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux</b> (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur)		
19	<b>Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée et proposer des aides à la location</b> (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).		
20	<b>Soutenir les associations de services vélo</b> (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations. <sup>6</sup> . <b>Soutenir les commerces de proximité</b> concernant le vélo		
21	<b>Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos</b> pour l'apprentissage à l'école.		
22	<b>Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous</b>		

<sup>6</sup> En particulier à la vélo-école d'Antony, voir <http://antonyavelo.canalblog.com/>



Antony à vélo est une antenne de l'association M.D.B.

Antony à vélo milite pour le développement des déplacements quotidiens à vélo dans la ville d'Antony et les communes avoisinantes.



	pour permettre l'apprentissage du vélo.		
23	<b>Soutenir l'apprentissage de la circulation à vélo en mettant à disposition des éducateurs scolaires. Ceux-ci assurent déjà 20 % du temps scolaire : le choix des activités qui en bénéficient doit intégrer la pratique du vélo, aussi éducative et bénéfique qu'un sport.</b>		
<b>5 - Promouvoir une culture vélo</b>			
24	<b>Publier des articles réguliers pour promouvoir le vélo comme moyen de déplacement</b> à Antony, et pour donner des conseils de sécurité à tous les usagers, dans les supports de communication de la ville		
25	<b>Équiper les services municipaux de vélo-cargo ou triporteurs</b> pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale)		
26	<b>Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux</b>		

Fait à .... Le ....

Signature :